

Compte-rendu CM 25 février 2022

Présents : Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, Thierry FONTY, René GOULESQUE, Stéphanie GUILLOT, Fabienne JUILLARD, Bernard LACOUR, Martine MONCOURIER, Georges PASQUET, Claire SERRE, Patrick WESPISSE

Représentés : Thomas FRAISSE par Daniel CHEVALEYRE, Mickaël FERRIE par René GOULESQUE

Absent : Marie-Anaïs VALETTE

Secrétaire de séance : Claire SERRE

1 Approbation des CR des CM

1.1 CM 26 novembre 2021

- Thierry FONTY demande à ce que la lettre ouverte de Claire SERRE présentée lors du conseil soit annexée au compte-rendu.
- Réponse : comme il n'y avait pas de questions diverses à l'ordre du jour du conseil elle n'a pas obligation d'y figurer

➤ **VOTE : 10 Pour – 4 Abstentions (Thierry FONTY, Fabienne JUILLARD, Claire SERRE, Patrick WESPISSE)**

1.2 CM 14 janvier 2022

➤ **VOTE : 13 Pour – 1 Abstentions (Thierry FONTY)**

2 Lancement de procédure de consultations du programme voirie 2021

- René GOULESQUE présente le programme décidé en commission travaux pour un montant total de 160 920€ HT soit 193 104 € TTC.
- L'objectif est de lancer la procédure d'appel d'offre.

➤ **VOTE à l'unanimité : 14 Pour**

3 Validation programme voirie 2022

- René GOULESQUE présente une proposition avec option en bicouche ou en enrobé. Il indique que deux nouvelles propositions sont à étudier avec 100m au Jagounet à Marchal et la réfection du pignon de la Salle Henri Moins avec les problèmes de trous dans la castine. Une demande d'étude au CIT a été faite pour un estimatif.

- L'utilisation enrobé/bicouche est débattue sur la durée de vie et l'utilisation des voiries. La question est à étudier.
- Bernard LACOUR demande un report des travaux concernant l'Ecureuil pour réaliser des travaux à Vauzelles dont le chemin est en très mauvais état et au Colombier pour l'accès à une habitation.
- Fabienne JUILLARD indique que le chemin de l'Ecureuil était prévu en 2021 et déjà repoussé en 2022.
- Thierry FONTY propose de coupler les deux programmes de voirie (2021 et 2022) pour un groupement à l'appel d'offre qui pourrait diminuer les coûts.
- Réponse est faite que 2021 est déjà en retard donc il faut avancer sur les travaux.
- Il est proposé de reporter la validation du programme de voirie 2022 dans l'attente de tous les estimatifs des diverses propositions.

➤ **VOTE à l'unanimité : 14 Pour**

4 Choix entreprise pour travaux d'enrochement sentier du camping

- Bernard LACOUR présente les 3 devis reçus.

Entreprises	FABRE	EURL Christophe Serre	SAS Fred Juillard
Total HT	31 072 €	17 120 €	18 720 €
Total TTC	37 287 €	20 544 €	22 464 €

Le devis de l'entreprise Fabre étant bien au-dessus il n'est pas retenu.

Les échanges sont donc sur l'EURL Christophe Serre et la SAS Fred Juillard.

Au vu de la position du chantier, il fait consensus que le travail sur l'emprise pour l'enrochement est primordial. C'est la SAS Fred Juillard qui propose le travail le plus important dessus.

- Bernard Lacour propose de mettre au vote la validation du choix d'entreprise SAS Fred Juillard

➤ **VOTE : 13 Pour – 1 Abstention (Fabienne JUILLARD)**

5 Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget

- Comme usuellement il est proposé d'autoriser une dépense à hauteur de 25% du montant pour les mandatements.

➤ **VOTE à l'unanimité : 14 Pour**

6 Contrats saisonniers services techniques

- Création de deux contrats saisonniers comme les années précédentes.

➤ **VOTE à l'unanimité : 14 Pour**

7 Création poste d'agent technique suite à départ à la retraite

- Thierry FONTY questionne la création d'un poste au lieu d'un remplacement sur le poste actuel
- Réponse est faite qu'il s'agit d'ouvrir un poste car le grade et l'échelon de la personne recrutée ne seront pas les mêmes qu'actuellement.
- Le poste sera pré-affecté à Stéphane MOULIER qui travaille pour la commune depuis plusieurs années en contrat saisonnier.
- Thierry FONTY questionne la pré-affectation du poste qui prive notamment d'autres candidats de postuler.
- René GOULESQUE lui explique que le choix se porte sur Stéphane Moulier car il a l'expérience de la commune, possède CACES et permis poids lourds. De plus, la pré-affectation n'est pas soumise au vote du Conseil Municipal.

➤ **VOTE : 13 Pour – 1 Abstentions (Thierry FONTY)**

8 Programme Fonds Cantal Solidaire 2022-2024

- Daniel CHEVALEYRE présente le dispositif qui permet d'inscrire 1 projet par an pour un possible financement du Conseil Départemental.
- Un échange est fait sur les possibles projets pouvant être inscrits. Le choix se porte sur les programmes de voiries qui ne peuvent bénéficier d'autres financements extérieurs et qui sont sûrs d'être réalisés.
- Proposition d'inscrire le programme voirie validé de 2021 pour 2022 et de mettre un montant de 150 000€ en projet pour 2023 et 2024.

➤ **VOTE : 14 Pour**

9 Questions diverses

▪ Cabane de Chasse

- Bernard LACOUR présente le projet de cabane de chasse de l'AFACCC.
Les chasseurs ont trouvé un terrain qui correspond à leurs besoins mais n'ont pas le financement nécessaire pour l'acquisition du terrain et la construction du bâtiment. Il propose que la mairie prenne en charge le projet avec un premier estimatif de 57 000 € (7000 € de terrain + 50 000 € de bâtiment). Ces devis ne sont pas actualisés.
- Des échanges ont lieu sur le bien fondé de porter ce projet au point de vue communal : possibilité qu'une nouvelle équipe municipale qui retire l'utilisation du bâtiment aux

chasseurs, la commune doit-elle investir autant dans un projet associatif, l'association ne peut-elle pas gérer le projet ?

- Il est établi que la commune pourra demander des subventions sur ce projet mais l'association aussi avec possiblement des financements plus importants.
- Suite aux débats, il fait consensus que le Conseil ne peut pas se positionner avec un estimatif ni assez précis ni actualisé.
- Bernard LACOUR fera le nécessaire pour une discussion au prochain Conseil.

▪ **Résidence des Vergnes**

- Fabienne JUILLARD questionne l'avancement du projet de vente de maisons dans le lotissement.
- Réponse est faite que le notaire a été mandaté pour réaliser les estimatifs.

▪ **Boulangerie de Marchal**

- Thierry FONTY indique qu'en commission travaux il a été mentionné que le boulanger avait remplacé le four en place.
Il demande dans un premier temps qui a autorisé ce changement.
- Martine MONCOURIER indique que le boulanger a été reçu par le maire, le 1^{er} adjoint et elle-même. Le four fournit par la mairie était ancien et les réparations très onéreuses. Le boulanger a donc demandé s'il pouvait changer de four. Le four de la mairie a été envoyé en pièces détachées et le boulanger a lui-même financé l'achat du nouveau.
- Thierry FONTY indique que dans le bail de la boulangerie, le four y était inscrit pour une valeur de 12 000 € en 2019 et demande comment cette opération sera traitée comptablement et même si elle est légale ?
- Martine MONCOURIER indique que le boulanger lui à fait part de sa volonté de racheter la boulangerie à la mairie.

➤ **Fin de séance à 22h30**